

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Conseil du 4 novembre 2019

Délibération n° 2019-3867

commission principale : développement solidaire et action sociale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s):

objet : Prévention santé - Attribution d'une subvention à l'Association départementale d'éducation pour la

santé (ADES) du Rhône pour son programme d'action 2019

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de la

santé et du développement social

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Laurent

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 15 octobre 2019

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon Affiché le : mercredi 6 novembre 2019

Présents: MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Barret, Mmes Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guilland, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Huguet, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, M. Llung, Mmes Maurice, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

<u>Absents excusés :</u> MM. Philip (pouvoir à Mme Runel), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Laurent), Poulain (pouvoir à Mme Frier), M. Hémon (pouvoir à M. Artigny), Mmes Balas (pouvoir à Mme de Lavernée), Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), MM. Collomb, Gachet, Mme Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), M. Martin (pouvoir à Mme Gardon-Chemain), Mme Michonneau (pouvoir à Mme Piantoni), MM. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel), Vial (pouvoir à M. Vaganay).

Absents non excusés: Mme Frih, MM. Aggoun, Genin, Passi.

Conseil du 4 novembre 2019

Délibération n° 2019-3867

commission principale: développement solidaire et action sociale

objet : Prévention santé - Attribution d'une subvention à l'Association départementale d'éducation pour la santé (ADES) du Rhône pour son programme d'action 2019

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de la santé et du développement social

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 octobre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'ADES du Rhône a pour mission de rassembler, coordonner et conduire des actions d'éducation, de prévention et de promotion de la santé principalement au bénéfice et au plus près de la population du Département du Rhône.

I - Contexte

Depuis plusieurs années, cette association conduit des interventions en matière d'éducation à la santé en partenariat avec la Métropole de Lyon dans le champ de ses compétences et particulièrement auprès des professionnels médico-sociaux.

Le projet associatif de l'association s'articule autour de plusieurs objectifs :

- participer à la réduction des inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé,
- être un partenaire ressource en matière d'éducation et de promotion de la santé,
- développer une démarche participative pour améliorer la santé des populations,
- contribuer au développement de la promotion de la santé.

L'ADES bénéficie également d'un soutien de la Métropole au titre du plan d'éducation au développement durable. A ce titre, un financement de 24 990 € lui a été attribué par délibération du Conseil n° 2019-3403 du 18 mars 2019.

II - Objectifs

Elle assure un rôle de pôle resssources pour les professionnels en matière d'éducation à la santé et met en œuvre des programmes de prévention auprès des publics sur les thématiques suivantes : précarité et enjeux de santé, santé environnementale, rythmes de vie, santé nutritionnelle, promotion de l'activité physique.

L'ADES est par ailleurs membre du pôle régional de compétence en promotion de la santé et de la plate-forme Rhône-Alpes d'éducation à la sexualité.

Pour mettre en œuvre ces projets, l'ADES du Rhône dispose d'une équipe pluridisciplinaire (personnel administratif et chargés de projets).

III - Compte-rendu des actions réalisées au titre de 2018

Par délibération du Conseil n° 2018-3168 du 10 décembre 2018, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 380 €:

- dans le cadre de son pôle ressources, l'ADES du Rhône a informé, accompagné et formé de nombreux professionnels, par le biais de 184 démarches de conseil en accompagnement méthodologique (CAM) permettant de toucher 300 personnes. Elle a prêté aux professionnels et aux bénévoles d'associations 625 outils

pédagogiques et en a élaboré 150 nouveaux. Elle a assuré la diffusion de 37 500 documents d'éducation à la santé. Elle a participé à 17 groupes de travail ou comités de pilotage.

- au titre du programme "promotion de la santé avec les personnes vulnérables", l'ADES a organisé plusieurs actions de formation et de diffusion d'outils méthodologiques à l'intention des professionnels de terrain. Des ateliers santé au bénéfice de plus de 380 personnes particulièrement démunies ont été mis en place dans les quartiers en politique de la ville (QPV), au sein de formations d'insertion professionnelle ou auprès de personnes sans domicile en lien avec l'ensemble des partenaires. Près de 1 500 habitants ont été accompagnés dans le cadre de la médiation santé pour leurs démarches d'accès aux droits et aux soins.
- les actions menées dans le cadre du projet "la santé mentale, parlons-en" ont touché un large public. L'événement "Lyon Crazy Tour" a permis de rencontrer 2 000 personnes, dont 700 ont pu participer aux ateliers proposés. Par ailleurs, la semaine d'information sur la santé mentale (SISM) a été déclinée en 65 manifestations sur le thème "parentalité et enfance".
- en matière de santé et petite enfance, l'ADES a développé des actions sur la santé, le bien être et le rythme de vie des jeunes enfants, en particulier dans les QPV. L'ADES agit également pour la prévention du surpoids et de l'obésité auprès des enfants de 3 à 6 ans ainsi que leurs parents. Des actions, afin de prévenir les risques environnementaux pour les 0-6 ans liés à la qualité de l'air intérieur, sont également menées.
- l'ADES a poursuivi en 2018 des actions sur la santé des personnes âgées à domicile sur la prévention de la dénutrition et la promotion de l'activité physique. Par ailleurs, le projet GRAMPA (groupe d'action au mieux vieillir des personnes âgées), action participative en direction d'un groupe de personnes âgées autonomes avec une approche multidimensionnelle de la santé a été mis en œuvre auprès de 13 personnes domicilées à Feyzin.

IV - Programme d'actions pour l'année 2019

- l'action du pôle ressources sera renforcée afin d'améliorer la diffusion de la prévention et la promotion de la santé auprès des acteurs porteurs de projets sur le territoire de la Métropole. Afin de délivrer une réponse efficiente, un état des lieux des besoins de professionnalisation des acteurs sera réalisé. Il continuera également à jouer un rôle de relais des actions contenues dans le nouveau programme régional de santé.
- le programme "exclusion sociale et enjeux de santé" sera poursuivi, avec un renforcement des actions en direction des publics relevant de l'urgence sociale.
- la SISM 2019 aura pour thème "santé mentale à l'ère du numérique".

Les actions menées au titre de la santé et de la petite enfance seront approfondies, en lien avec les partenaires, particulièrement les structures d'accueil du jeune enfant.

- l'ADES apportera son concours à une enquête régionale destinée à mesurer l'impact du projet "prévention de la dénutrition chez les personnes âgées" sur les pratiques des professionnels accompagnés.

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 380 € au profit de l'ADES du Rhône dans le cadre des actions de prévention santé qui seront mises en œuvre pour l'année 2019 ;

Vu ledit dossier;

Ouï l'avis de sa commission développement solidaire et action sociale ;

DELIBERE

1° - Approuve

- a) l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 380 € au profit de l'ADES du Rhône pour l'année 2019,
- b) la convention à passer entre la Métropole et l'ADES du Rhône définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.
- 2° Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

Métropole de Lyon - Conseil du 4 novembre 2019 - Délibération n	n° 2019-3867
---	--------------

4

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 25 380 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2019 - chapitre 65 - opération n° 0P32O3581.

Et ont signé les membres présents, pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 6 novembre 2019.